EPRD ET ERRD DANS LE SECTEUR MÉDICO-SOCIAL : LES RÉALISER ET LES PRÉSENTER AUX AUTORITÉS DE TARIFICATION

CAS PRATIQUE

L'État Prévisionnel ainsi que l'État Réalisé des Recettes et des Dépenses (EPRD et ERRD) constituent une nouvelle mécanique de production budgétaire que les structures médico-sociales doivent s'approprier. En effet, la généralisation de la contractualisation dans le secteur médico-social et la réforme de la tarification des EHPAD s'accompagnent de l'opposabilité du cadre EPRD pour tous les EHPAD et les Petites Unités de Vie ainsi que pour lesgestionnaires d'établissements et services des champs Handicap, SSIAD, SPASAD Accueil de Jour et Hébergement Temporaire autonome entrant en CPOM.

Savoir remplir l'ensemble des documents budgétaires, comprendre les points les plus techniques, identifier les pièges et les subtilités sont au fondement de cette formation pratico-pratique et opérationnelle. Au final, elle vise à permettre aux participants de rendre compte de leur structuration financière aux autorités de contrôle et de tarification.

La formation est à jour de l'actualité la plus récente sur les outils-cadres de l'EPRD et de l'ERRD.

OBJECTIFS

- Expérimenter le remplissage de l'ensemble des documents budgétaires (EPRD / ERRP / PGFP)
- Comprendre avec précision la complexité de la mécanique de l'EPRD et l'ERRD
- Repérer les bonnes pratiques pour la réalisation des documents budgétaires

1ere session
25 janvier, à Paris
2e session
11 mai, à Paris
3e session
13 juin, à Paris

325€
par personne

1 jour

01 53 98 95 03 – formation@fehap.fr

Prérequis

Connaissance des principes fondamentaux de l'EPRD

Connaissance suffisante des éléments d'analyse financière et/ou avoir suivi préalablement la formation « Analyse financière »

Avoir suivi la théorie de la formation analyse formation

CONTENU

Rappel des principes de la négociation tarifaire dans le cadre de la procédure budgétaire
- Les différentes phases de la procédure budgétaire
- La composition du budget

Cas pratique : sur la base d'un exercice-exemple complet qui se déroule tout au long de la formation, les stagiaires réaliseront concrètement sur ordinateur les principaux tableaux de :

L'État Prévisionnel des Recettes et des Dépenses
- Le Compte de Résultats Prévisionnel Principal (CRPP)
- La capacité d'autofinancement prévisionnel
- Le tableau Prévisionnel des Effectifs Rémunérés (PER)
- Le Plan Global de Financement Pluriannuel (PGFP) et le fonds de roulement

L'État Réalisé des Recettes et des Dépenses
- Le Compte de Résultat (CRP)
- La capacité d'autofinancement prévisionnel
- Le tableau Effectifs Rémunérés (TER)
- Le tableau de détermination de l'affectation du résultat
- Le tableau de suivi de l'affectation du résultat

IMPRIMEZ UN BULLETIN D'INSCRIPTION

REMPLISSEZ UN BULLETIN D'INSCRIPTION EN LIGNE

PUBLICS

- Responsables financiers et comptables
- Contrôleurs de gestion
- Comptables et aides-comptables
- Assistants de gestion
- Tout professionnel concerné

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

Pédagogie interactive alternant :
- Apports méthodologiques
- Exercices et études de cas
- Échanges

Grille d'auto-évaluation des acquis de la formation

INTERVENANTS

- Expert-comptable spécialisé dans le secteur médico-social